

1. Identification

| | | | |
|---|--|-------------------------------|--|
| Identificateur de produit | LEB-CD™ | | |
| Autres moyens d'identification | Aucune. | | |
| Usage recommandé | Non disponible. | | |
| Restrictions d'utilisation | Aucun(e) connu(e). | | |
| Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur | | | |
| Fabricant | | | |
| Nom de la société | CETCO, an MTI Company | | |
| Adresse | 2870 Forbs Avenue Hoffman Estates, IL 60192 États-Unis | | |
| Téléphone | Information générale | 800 527-9948 | |
| Site Web | http://www.cetco.com/ | | |
| Courriel | safetydata@mineralstech.com | | |
| Numéro de téléphone d'urgence | No de téléphone d'urgence | 1.866.519.4752/1 760 476 3962 | |
| Fournisseur | Non disponible. | | |

2. Identification des dangers

| | | |
|---------------------------------|------------------------------|-------------|
| Dangers physiques | Non classé. | |
| Dangers pour la santé | Sensibilisation respiratoire | Catégorie 1 |
| Dangers environnementaux | Non classé. | |

Éléments d'étiquetage



| | | |
|---------------------------------------|---|--|
| Mention d'avertissement | Danger | |
| Mention de danger | Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. | |
| Conseil de prudence | | |
| Prévention | Tenir hors de portée des enfants. Lire l'étiquette avant utilisation. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Porter une protection respiratoire. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. | |
| Intervention | En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires : Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Se laver les mains après utilisation. | |
| Stockage | Conserver à l'écart de matières incompatibles. | |
| Élimination | Éliminer le contenu/contenant dans . | |
| Autres dangers | Aucun(e) connu(e). | |
| Renseignements supplémentaires | 46 % du mélange consiste en ingrédients de toxicité aiguë inconnue par ingestion. 46 % du mélange consiste en ingrédients de toxicité aiguë inconnue par contact cutané. 46 % du mélange consiste en ingrédients de dangers aigus inconnus à l'égard du milieu aquatique. 46 % du mélange consiste en ingrédients de dangers à long terme inconnus à l'égard du milieu aquatique. | |

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

| Dénomination chimique | Nom commun et synonymes | Numéro d'enregistrement CAS | % |
|--|-------------------------|-----------------------------|----------|
| cellulase | | 9012-54-8 | 1 - < 3 |
| Autres composant sous les niveaux à déclarer | | | 90 - 100 |

DSD : Directive 67/548/CEE.

CLP : Règlement n° 1272/2008.

No : Une/des limite(s) d'exposition en milieu de travail en vertu des dispositions communautaires a/ont été attribuée(s) à cette substance.

M : Facteur M

TBP : substance toxique bioaccumulable persistante.

vPvB : substance très persistante et très bioaccumulative.

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume. * Indique qu'une dénomination chimique précise ou un pourcentage de composition est retenu comme secret commercial.

Remarques sur la composition Le texte complet de toutes les phrases R et H est présenté à la section 16. Ce produit n'est pas considéré comme cancérigène par le CIRC, l'ACGIH, le NTP ou l'OSHA.

4. Premiers soins

Inhalation

Si les gaz/émanations/vapeurs/poussières/brumes du matériau sont inhalés, emmener immédiatement la personne affectée à l'air frais. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche si la victime a inhalé la substance. Pratiquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve antireflux ou d'un autre appareil médical respiratoire approprié. En cas de symptômes respiratoires : Appeler un centre antipoison ou un médecin.

Contact avec la peau

Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste. Laver la zone affectée avec du savon doux et de l'eau.

Contact avec les yeux

Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Ingestion

Rincer la bouche. Si le vomissement se produit spontanément, incliner la victime vers l'avant pour réduire le risque d'inhalation. Du fait de la nature physique de ce matériau, il est improbable qu'une ingestion ne se produise. Si une grande quantité du produit est ingérée, obtenir des soins médicaux. En cas d'ingestion, ne PAS faire vomir. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. Difficultés respiratoires.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.

Informations générales

En cas de malaise, demander un avis médical (montrer l'étiquette du produit lorsque possible). S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Poudre chimique, CO2, pulvérisation d'eau ou mousse ordinaire. Utiliser tout moyen convenant aux incendies environnants.

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

Équipement/directives de lutte contre les incendies

Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.

Risques d'incendie généraux

Pas de risque d'incendie. Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Tenir à l'écart le personnel non requis. Tenir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque.

Déversements importants : Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Absorber avec de la terre, du sable ou une autre matière non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure. Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Ne pas déverser dans les eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter tout contact prolongé ou répété de la peau avec ce matériau. Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Éviter d'inhaler les vapeurs ou les émanations de ce produit.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Maintenir les récipients fermés de manière étanche dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir hors de la portée des enfants. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS). Ne pas laisser la substance se dessécher complètement.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.

Valeurs biologiques limites

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. L'aération doit enlever et empêcher efficacement l'accumulation de toutes vapeurs/brumes/émanations/poussières créées lors de la manipulation de ce produit.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux

Respirateur chimique à cartouche contre les vapeurs organiques et masque complet. Pour usage industriel seulement.

Protection de la peau

Protection des mains

Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques Pour usage industriel seulement.

Autre

Le port de vêtements de travail normaux (chemise à manches longues et pantalons longs) est recommandé. Pour usage industriel seulement. Parmi les gants recommandés figurent ceux en caoutchouc, néoprène, nitrile ou en viton.

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. Respirateur chimique à cartouche contre les vapeurs organiques et masque complet. Pour usage industriel seulement. Si les concentrations en suspension dans l'air sont supérieures aux limites d'exposition applicables, utiliser une protection respiratoire homologuée par NIOSH.

Dangers thermiques

Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

Considérations d'hygiène générale

Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau. Des douches oculaires et d'urgence sont recommandées.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique Liquide.

Forme Liquide.

Couleur Brun clair.

Odeur Glycol.

Seuil olfactif Non disponible.

pH Non disponible.

Point de fusion et point de congélation < 0 °C (< 32 °F)

Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition 104.44 °C (220 °F)

Point d'éclair > 104.4 °C (> 220.0 °F)

Taux d'évaporation Non disponible.

Inflammabilité (solides et gaz) Sans objet.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limites d'inflammabilité - inférieure (%) Non disponible.

Limites d'inflammabilité - supérieure (%) Non disponible.

Limite d'explosibilité - inférieure (%) Non disponible.

Limite d'explosibilité - supérieure (%) Non disponible.

Tension de vapeur Non disponible.

Densité de vapeur Non disponible.

Densité relative Non disponible.

Solubilité

Solubilité (eau) Non disponible.

Coefficient de partage n-octanol/eau Non disponible.

Température d'auto-inflammation Non disponible.

Température de décomposition Non disponible.

Viscosité Non disponible.

Autres informations

Propriétés explosives Non explosif.

Classe d'inflammabilité Combustible IIIB estimation

Classe du point d'éclair Combustible IIIB

Propriétés comburantes Non oxydant.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.

Stabilité chimique Stable dans des conditions normales.

Risque de réactions dangereuses Ne se produit pas.

Conditions à éviter Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Températures élevées. Contact avec des matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles Acides forts, alcalis et agents d'oxydation.

Produits de décomposition dangereux La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

| | |
|------------------------------|---|
| Inhalation | Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. |
| Contact avec la peau | On ne s'attend à aucun effet néfaste en cas de contact avec la peau. |
| Contact avec les yeux | Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. |
| Ingestion | Faible danger présumé en cas d'ingestion. |

Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. Difficultés respiratoires.

Renseignements sur les effets toxicologiques

| | |
|---|---|
| Toxicité aiguë | Inconnu(e). |
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire. |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. |

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

| | |
|-------------------------------------|---|
| Sensibilisation respiratoire | Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Pas un sensibilisant respiratoire. |
| Sensibilisation cutanée | Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation de la peau et des dermatoses à cause des propriétés dégraissantes du produit. |

Mutagenicité sur les cellules germinales Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.

Cancérogénicité Non disponible.

Toxicité pour la reproduction On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique Non classé.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées Non classé.

Danger par aspiration Pas un danger par aspiration.

12. Données écologiques

Écotoxicité On ne pense pas que ce produit produise une importante écotoxicité s'il est exposé aux organismes et aux systèmes aquatiques.

| Produit | Espèces | | Résultats d'épreuves |
|------------------|---------|---------|----------------------|
| LEB-CD™ | | | |
| Aquatique | | | |
| Algues | IC50 | Algues | 100, 72 heures |
| Crustacés | CE50 | Daphnia | 212, 48 heures |
| Poisson | CL50 | Poisson | 357, 96 heures |

Persistance et dégradation Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité du produit.

Potentiel de bioaccumulation Aucune donnée disponible.

Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible.

Autres effets nocifs On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Règlements locaux d'élimination Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

| | |
|--|---|
| Code des déchets dangereux | Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge. |
| Déchets des résidus / produits non utilisés | Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre (voir : instructions d'élimination). |
| Emballages contaminés | Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. |

14. Informations relatives au transport

TMD

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC Non déterminé(e).

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche de données de sécurité contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés. Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux Les personnes de moins de 18 ans ne peuvent pas travailler avec ce produit selon la directive UE 94/33/CE sur la protection des jeunes au travail.

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Inventaires Internationaux

| Pays ou région | Nom de l'inventaire | En stock (Oui/Non)* |
|-----------------------|---|----------------------------|
| Australie | Inventaire australien des substances chimiques (AICS) | Non |
| Canada | Liste intérieure des substances (LIS) | Non |
| Canada | Liste extérieure des substances (LES) | Non |
| Chine | Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC) | Non |
| Europe | Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS) | Non |
| Europe | Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS) | Non |
| Japon | Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS) | Non |

| Pays ou région | Nom de l'inventaire | En stock (Oui/Non)* |
|--------------------------|---|----------------------------|
| Corée | Liste des produits chimiques existants (ECL) | Non |
| Nouvelle-Zélande | Inventaire de la Nouvelle-Zélande | Non |
| Philippines | Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS) | Non |
| Taïwan | Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI) | Non |
| États-Unis et Porto Rico | Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques) | Non |

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence
Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Autres informations

| | |
|---|--|
| Date de publication | 14-Août-2018 |
| Date de la révision | 14-Août-2018 |
| Version n° | 07 |
| Autres informations | Cette fiche signalétique ne contient que des renseignements relatifs à la sécurité et ne remplace aucune information ni spécification concernant le produit. |
| Références | ACGIH EPA : Base de données AQUIRE NLM : Base de données de substances dangereuses ÉTATS-UNIS. Monographies du CIRC sur les expositions en milieu de travail aux agents chimique |
| Avis de non-responsabilité | <p>Les informations contenues dans la présente fiche technique santé-sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances, à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, de fabrication, de stockage, de transport, de distribution, de mise à disposition, d'utilisation et d'élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de Le fabricant n'assume aucune responsabilité pour la précision, la fiabilité ou la complétude de son emploi, et ne formule pas explicitement semblable déclaration ou garantie. Il incombe à l'utilisateur de vérifier l'adéquation et la complétude de ces informations pour chaque usage particulier.</p> <p>Produits tiers : dans la mesure où des produits qui n'ont pas été fabriqués ou fournis par ce fabricant sont utilisés en combinaison avec ce produit ou en remplacement de celui-ci, il incombe au client de se procurer, auprès du fabricant ou du fournisseur, toutes les données techniques et les autres propriétés relatives à ces produits et à tout autre produit ainsi que toutes les informations nécessaires pertinentes. Aucune responsabilité ne peut être acceptée en cas d'utilisation de ce produit en combinaison avec des produits d'autres fournisseurs. qualité. Ces informations ne concernent, en outre, que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. CETCO, an MTI Company ne peut prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations et de son produit, ou des produits d'autres fabricants associés à son produit. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles.</p> |
| Informations relatives à la révision | Composition / renseignements sur les ingrédients : Ingrédients |